

# Conseil Municipal 13/09/2019

Présents : 19

Absents : 10

Le compte rendu de la séance du 12 Juillet est accepté.

Mr MELLAN assure le secrétariat de séance.

Il est 19 h06 , la séance du conseil municipal est ouverte.

## 1. Point sur la rentrée scolaire :

3 postes d'assistantes étaient à pourvoir (1 remplacement suite à une démission, 1 poste à ouvrir suite à la réorganisation du service et 1 poste pour la garderie de l'école maternelle), les candidates ont été reçues et 3 personnes ont été recrutées.

Pour les écoles d'Aiguebelle, un local a été aménagé pour le stockage des produits et pour créer un vestiaire.

Effectifs élèves Val d'Arc : 249 dans 11 classes.

Trois circuits de transport scolaire: 1 à la Pouille 8 enfants, 1 à Montgilbert 1 enfant, 1 à Bonvillaret 6 enfants : accompagnement de 2 enfants à l'école maternelle.

## 2. Point sur les travaux en cours :

Bibliothèque

Projet : 282600€

Règlement déjà réalisé : 202560€

Le contrat de l'employée pour la bibliothèque et prolongé jusqu'au 31 décembre.

Une discussion s'ouvre pour la mise en place d'une journée porte ouverte (courant Octobre).

Le Conseil donne pouvoir au Maire pour la mise en place d'une convention avec le foyer rural.

Champ de foire :

Projet initial 1218000€

Règlement déjà effectué 637670€

Salle des fêtes de Randens :

Projet initial 320000€

Règlement 23700€

Vidéo surveillance :

Projet initial : 58800€

Règlement : 0€

## 3. Eléments financiers du budget

1 emprunt avait été prévu pour équilibrer le budget. Entre temps la gendarmerie a réglé les loyers et l'emprunt n'a pas encore été réalisé. Le maire présente le projet de souscription de l'emprunt.

Le CM donne un avis favorable.

Le Maire propose de passer une ligne de trésorerie sur le budget 2019 : montant 200.000 €

Le CM donne un avis favorable.

## 4. Vente et Echange de terrain

Des habitants de Randens souhaite acquérir une parcelle appartenant à la Mairie en bordure de leur propriété, le CM émet un avis favorable.

Un échange de terrain datant de 1975 n'a pas été finalisé. Le Maire propose de reprendre une délibération pour finaliser cet échange. Une modification a été apportée.

## 5. Transfert de patrimoine

Les parcelles de Randens et d'Aiguebelle doivent être transférées à Val d'arc.

La procédure est lancée. Coût 8625€

6. Biens vacants sans maître

Les procédures lancées avant la fusion vont être reprises. Les procédures étant complexes le Cabinet FCA est missionné. Coût 1320€

7. Cimetière de Randens

Les travaux de déblaiements ont été réalisés et le mur a été réparé. Il reste les couvertines à poser. Estimation des travaux 14000€.

8. PLU

Première réunion à la mairie le 24 septembre

Désignation de la Commission PLU : Mme BAZIN Mrs GACHET, OUDINET et MELLAN

9. Garantie prévoyance agents :

La prestation étant différente entre Aiguebelle et Randens le maire propose d'uniformiser la prestation. Les employés seront sollicités pour régularisation avec le centre de gestion (SOFAXIS).

Pour info, les contrats des assurances et des extincteurs sont en cours de négociation.

10. Infos SIAP

Les travaux de la STEP ont démarrés. En 2020 les travaux du séparatif vont commencer côté Aiguebelle.

Pose des compteurs : les travaux vont reprendre.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 h 15.

Le secrétaire de séance ,

le maire ,  
